

Relativement à une demande de licence pour la fourniture de services de télécommunication internationale de base (STIB) présentée en vertu de l'article 16.3 de la *Loi sur les télécommunications*

MODÈLE

AFFIDAVIT

Je, _____ (*nom de la personne*), DE _____ (*la ville/ le village, etc.*) de _____ (*nom*), dans _____ (*la province/ le territoire/l'état*) de _____ (*nom*) au _____ (*pays*) DÉCLARE SOUS SERMENT / AFFIRME SOLENNELLEMENT CE QUI SUIT :

1. J'ai personnellement connaissance des faits qui figurent dans le présent affidavit, et je les tiens pour avérés.
2. À la date du présent affidavit, je suis un dirigeant de la demanderesse et j'occupe le poste de _____ (*titre du poste*) / j'agis à titre de conseiller juridique de la demanderesse.
3. La demanderesse est constituée en personne morale _____ (*inscrire la date de la constitution en personne morale*), en vertu des lois de _____ (*indiquer le lieu de sa constitution, par ex., la province ou le pays*).
4. La dénomination sociale de la demanderesse est la suivante :

5. La demanderesse agit comme fournisseur de services de télécommunications sous les noms commerciaux suivants : (*à remplir, le cas échéant*)

6. L'adresse de la demanderesse est la suivante :

7. La demanderesse entend gérer ou opérer ou revendre ou convertir d'analogue à numérique (ou vice-versa) le trafic de services de télécommunications entre le Canada et un autre pays.
8. Conformément au paragraphe 16.4 (2) de la *Loi sur les télécommunications*, la demanderesse consent à la révocation de toute licence antérieurement attribuée pour la fourniture de services de télécommunication internationale de base, au moment de l'attribution de la licence visée par la présente demande.

FAIT SOUS SERMENT / AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT DEVANT MOI

dans _____ de _____)
(la ville/le village, etc.) (nom)

dans _____ de _____)
(la province/le territoire/l'état, etc.) (nom)

au _____)
(pays)

le _____ jour de _____ de _____) _____
(jour) (mois) (année) (signature de l'auteur de l'affidavit)

- _____
 notaire/notaire public, etc.
 commissaire à l'assermentation, etc. (Canada seulement)